



Résiliation d'un contrat de liquidité et mise en œuvre d'un nouveau contrat

En date du 23 octobre 2013, Delta Plus Group SA a signifié à la société ARKEON Finance la résiliation du contrat de liquidité conformément à la Charte de Déontologie de l'A.M.A.F.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, avec effet au 31 octobre 2013.

Les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2013 :

- Nombre d'actions : 3 509 actions
- Solde en espèces du compte de liquidité : 129 238 €

Cette information avait été diffusée en date du 23 août 2013 dans le cadre du bilan semestriel au 30 juin 2013 du contrat de liquidité.

Au 31 octobre 2013, date de résiliation du contrat de liquidité, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 2 519 actions
- Solde en espèces du compte de liquidité : 153 202 €

Avec effet au 8 novembre 2013 et pour une durée de douze mois, renouvelable par tacite reconduction, Delta Plus Group SA a conclu avec la société LOUIS CAPITAL MARKETS un contrat de liquidité conformément à la Charte de Déontologie de l'A.M.A.F.I. et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011, portant sur les titres DELTA PLUS Group admis aux négociations sur NYSE Euronext Paris.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à LOUIS CAPITAL MARKETS sont les suivants :

- Nombre d'actions : 2 519 actions
- Solde en espèces : 153 202 €

A propos de DELTA PLUS

Delta Plus Group conçoit, normalise, fabrique ou fait fabriquer et distribue une gamme complète d'Equipements de Protection Individuelle (EPI). Delta Plus est cotée sur le compartiment C de NYSE-EURONEXT (ISIN : FR0004152502 – Mnémo : DLTA)

Plus d'informations : www.deltaplus.eu

CONTACT

Jérôme BENOIT
Président Directeur Général
e-mail : relation.investisseur@deltaplus.eu
Tel : 04.90.74.20.33

Arnaud DANIEL
Directeur Administratif & Financier